



HOMMAGE

La République reconnaissante envers le général Eta Onka

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a rendu hier au Palais des congrès en présence des corps constitués nationaux un dernier hommage au général de brigade et ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Claude Emmanuel Eta Onka, décédé le 25 décembre à Brazzaville, à l'âge de 78 ans. Cet hommage a été précédé de l'éloge des anciens enfants de troupe à l'un des leurs qui, selon un de ses compagnons, Gilbert Mokoki, s'est illustré tout au long de sa carrière par sa loyauté, sa fidélité à la nation, son intégrité morale et sa rigueur personnelle.

Page 3

Le président de la République s'inclinant devant la dépouille de l'illustre disparu



RUMBA CONGOLAISE

Une résidence artistique internationale à Brazzaville



Lors de l'audience accordée par Lydie Pongault à Peggy Maho/DR

Des professionnels de la rumba congolaise vont bénéficier d'une résidence artistique à Brazzaville qui donnera lieu à un brassage culturel et une re-visitation tradi-moderne de ce genre musical congolais. Dans la perspective de ce ren-

dez-vous, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a échangé le 14 janvier avec Peggy Maho, responsable de l'agence Vikality, sur les mécanismes ainsi que les actions concrètes à mettre en œuvre en vue de renforcer le rayonnement international de la rumba congolaise classée depuis 2021 au patrimoine immatériel de l'humanité.

Page 2

Page 16

PRÉSIDENTIELLE DE 2026

Le CAR plaide pour la mise en œuvre de la biométrie

Le président du Comité d'action pour le renouveau (CAR), parti de l'opposition congolaise, Clotaire Mboussa Ellah, a, au cours d'une conférence, plaidé en faveur d'une réforme électorale et l'introduction de la biométrie afin que le processus électoral

se déroule de manière transparente et démocratique.

« L'élection du président de la République approche à grands pas. Le gouvernement et les acteurs politiques dans leurs composantes devront faire preuve d'esprit de responsabi-

lité et de maturité pour garantir des élections pacifiques, justes et équitables », a déclaré le président du CAR, précisant que la biométrie veut dire identification des électeurs et création de cartes biométriques avec photo.

Page 2

CHAN 2025

Le Congo classé dans un groupe relevé



Les Diables rouges en plein entraînement/Fécofoot

A l'issue du tirage au sort, le 15 janvier, du championnat d'Afrique des nations (Chan) de football réservé aux joueurs évoluant dans les championnats nationaux, la République du Congo a été classée dans le groupe D avec comme adversaires le Sénégal, le Soudan et le Nigeria. Les Diables rouges qui sont actuellement en stage à Brazzaville savent désormais à quoi s'attendre puisque leurs adversaires sont connus. Avec au total cinq participations dont la première remonte à 2014, le Congo ne va pas se présenter à cette compétition en victime résignée puisqu'ayant déjà atteint la phase des quarts de finale en 2018 et 2020.

Page 13

Éditorial

Opportunités

Page 2

ÉDITORIAL

Opportunités

Richesse en ressources naturelles, le Congo, qui offre d'énormes opportunités d'investissement pour asseoir son développement, se penche désormais sur l'expertise internationale afin de l'aider à relever les défis dans différents secteurs prioritaires tels que l'énergie, l'industrie, l'agriculture et le numérique inscrits en bonne place dans le Plan national de développement (PND 2022-2026).

L'organisation à Brazzaville de la première édition de « IFC Day Congo » est, pour le gouvernement et les partenaires au développement, une occasion d'envisager des stratégies qui permettent aux acteurs, tant publics que privés, de trouver des voies et moyens susceptibles d'accroître les investissements dont le pays a tant besoin pour diversifier son économie trop souvent fragilisée par les fluctuations des prix des matières premières, en particulier le pétrole sur le marché mondial.

Seulement, espérer accroître les placements dans les secteurs jugés prioritaires suppose la mise en place d'outils innovants capables d'accompagner la croissance et le développement. Il s'agit, en clair, d'améliorer le climat des affaires perçu comme un frein par le secteur privé. La vision de la diversification économique prônée par le gouvernement pour atteindre une croissance inclusive, durable et résiliente escomptée est noble. C'est ici le sens à donner à l'invite de la plus haute autorité de l'Etat, le président de la République, qui demandait au gouvernement, dans son message à la nation, le 28 novembre, d'accélérer la réforme engagée depuis plus d'une décennie.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2026

Le CAR redoute la mise en œuvre de la carte d'électeur biométrique

A moins de quatorze mois de l'élection du président de la République de 2026, le Comité d'action pour le renouveau (CAR) relance le débat sur l'applicabilité de la carte d'électeur biométrique, tel qu'adopté lors des différents dialogues et concertations politiques. Dans sa déclaration publiée le 16 janvier à Brazzaville, cette formation politique de l'opposition alerte sur la léthargie observée pour lancer le processus.

Dans sa déclaration, le président du CAR, Clotaire Mboussa-Ellah, s'est indigné du silence observé sur le lancement du processus de mise en œuvre de la carte d'électeur biométrique à un an de l'élection présidentielle.

Face à cette léthargie, il redoute que cette recommandation majeure pourtant adoptée à l'issue des différents dialogues et concertations politiques glisse encore à la présidentielle de l'an prochain. Ce qui, selon lui, sèmera le doute sur la transparence de ce scrutin de grands enjeux politiques. « L'élection du chef de l'Etat est un processus crucial qui doit être mené avec minutie afin d'éviter les tensions politiques préjudiciables à la stabilité et à l'unité nationale. Ce processus électoral que nous voudrions transparent et démocratique garantira la légitimité du futur président. A la date d'aujourd'hui, nous nous demandons si nous pouvons réaliser le processus biométrique d'ici à l'élection présidentielle de 2026 », s'est interrogé Clotaire Mboussa-Ellah.

A cet effet, il a appelé le gouvernement à « faire preuve de responsabilité et de maturité » dans le but de garantir une élection pacifique, juste, équitable et transparente. Parlant de la refonte de la loi électorale, le CAR a fait savoir que ce proces-



Clotaire Mboussa-Ellah/Adiac

sus, lui aussi en suspens, doit être relancé au motif que, comme l'autre, il concourt aussi à améliorer la gouvernance électorale dans le pays. « La clarté que nous voulons pour ce texte est essentielle pour garantir la confiance entre le gouvernement et les acteurs politiques. La révision de la loi électorale est cruciale pour renforcer la démocratie et consolider les principes fondamentaux de la gouvernance », a renchéri le président du CAR.

Appel à l'unité de l'opposition

Divisée à cause de ses problèmes

internes, Clotaire Mboussa-Ellah estime que l'opposition congolaise doit être soudée, si et seulement si elle veut jouer un rôle décisif sur l'échiquier politique national. « L'opposition politique est indispensable dans une démocratie pluraliste pour défendre les valeurs républicaines garanties par la Constitution. Elle rassemble les formations politiques de l'opposition parlementaire et extra-parlementaire qui se proclament être à l'opposition, œuvrant pour une alternance politique », a-t-il martelé.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DISPARITION

Dernier hommage de la nation au général Claude Emmanuel Eta-Onka

Les corps constitués nationaux à la tête desquels le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, ont rendu le 16 janvier au Palais des congrès de Brazzaville un dernier hommage à l'ancien ministre et chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de brigade Claude Emmanuel Eta-Onka.

Décédé le 25 décembre 2024 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville à l'âge de 78 ans, le général Claude Emmanuel Eta-Onka sera inhumé le 17 janvier à Akana (district de Lékana), dans le département des Plateaux. Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, a déposé une gerbe de fleurs avant de se recueillir devant le corps sans vie de l'illustre disparu.

Né le 23 mars 1946 à Akana, il a fait ses études primaires à Lagué, sanctionnées par l'obtention du Certificat d'études primaires élémentaires, avant de s'admettre au concours d'entrée à l'Ecole militaire, enfants de troupe de Brazzaville. Le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Gilbert Mokoki, a rappelé, dans son éloge funèbre, que Claude Emmanuel Eta-Onka a été un élève assidu, passionné, discipliné, aussi bien à l'aise dans les sciences que dans la littérature.

Dressant le portrait de l'ancien chef d'état-major général des FAC, Gilbert Mokoki a retenu quatre traits majeurs de son personnage : l'homme, l'écrivain, le sportif et l'officier. « Comme sportif, Claude Emmanuel est une âme bien née dont la valeur n'attend point le nombre d'années. Dès sa tendre adolescence, à l'école militaire, Eta-Onka in-



Denis Sassou N'Gusso s'inclinant devant la mémoire de Claude Eta-Onka DR

tegre les sélections nationales de handball et de basketball entre 1963 et 1968. Il sera au sommet de la gloire sportive du Congo qui abrite les premiers Jeux africains en 1965 », a-t-il rappelé.

En sa qualité d'écrivain, l'illustre disparu est un poète, nouvelliste, essayiste et romancier, avec une douzaine d'ouvrages. De l'école militaire à l'Académie militaire,

en passant par les centres d'instruction de Makola, de Mansimou et de Mbounda, le général Claude Emmanuel Eta-Onka a énormément contribué à la formation au sein des FAC. « A travers son long parcours, semé de grandeur et de certitudes militaires, la vie de Claude Emmanuel Eta-Onka n'a été qu'un engagement intense et ininterrompue... Il s'en

est allé comme il a vécu, simple et humble, serviable, sachant écouter et tourner son attention vers les autres, des plus anciens aux plus jeunes », a témoigné Gilbert Mokoki.

Paraphrasant Pascal, il a rappelé que le général Claude Emmanuel Eta-Onka avait atteint les limites de la science où arrivent les grandes âmes. Car, tout au

long de sa carrière, il a donné l'exemple de loyauté et de fidélité à la République, de l'intégrité morale et de la rigueur personnelle, du culte de l'effort, de l'effort persévérant. Bref, de l'endurance. « Tous les jeunes savaient qu'un ancien vivait parmi eux dont un engagement était capable de servir d'exemple et dont les idées étaient en quelque sorte un cerveau consultant de la science militaire... », a-t-il poursuivi dans son oraison funèbre.

Ancien enfant de troupe, le général Claude Emmanuel Eta-Onka laisse plusieurs enfants. « A l'officier général qui s'en va, lorsque l'éclairant de tes frères et sœurs d'armes sonnera à cet adieu, veille apporter à ceux qui l'ont précédé l'assurance que la nation que tu as tant aimée et chantée, représentée ici au plus haut niveau de l'Etat et dans toute sa diversité, se porte bien. Le dernier garde-à-vous de tes compagnons d'armes, cette posthume martiale, qui résumait toute ta conception du soldat, témoignera de la reconnaissance de la patrie. Pour nous tes cadets, à qui tu étais tant attaché, nous te faisons la promesse de perpétuer la mémoire et l'élan que tu nous as légués et que nous transmettons aux jeunes », a conclu Gilbert Mokoki.

Parfait Wilfried Douniama

Les AET saluent la mémoire de leur ancien

L'association des Anciens enfants de troupe (AET) du Congo, conduite par son président Rémy Ayayos Ikounga, a rendu le 16 janvier à Brazzaville un ultime adieu au général Claude Emmanuel Eta-Onka décédé le 25 décembre à Brazzaville.

Dans l'oraison funèbre, l'AET Serge Eugène Ghoma-Boubanga a indiqué que Claude Emmanuel Eta-Onka est né le 26 mars 1946 dans le village Akana, district de Lékana. Après ses brillantes études primaires et l'obtention du certificat d'études primaires élémentaires, il a fait son entrée à l'école militaire préparatoire général Leclerc le 28 août 1959, d'où il est sorti avec le BEPC en 1963, au sein de la promotion baptisée Mourzouk.

Après sa formation initiale à Saint-Cyr, promotion général Leclerc 1970-1972, il a suivi tour à tour le stage de perfectionnement des officiers en 1979, le cours d'état-major à l'école d'état-major de Compiègne en France en 1984 ; le cours de la 14e promotion de l'école supérieure de guerre interarmées à Paris en 1987.

Pour mémoire, l'AET Claude Emmanuel Eta-Onka, figure incontournable de l'excellence des AET, a franchi toutes les exigences requises et obtenu les qualifications idoines, à travers un parcours re-

marquable jalonné par des expériences multiples au sein du commandement des Forces armées congolaises, jusqu'à atteindre les sommets. Officier accompli, esprit brillant et cartésien, doté d'une puissante sagacité intellectuelle et morale, il a accédé à la fonction ultime du commandant militaire, en étant nommé le 16 juillet 1993 chef d'état-major général des Forces armées congolaises.

A l'opposé du stéréotype éculé de l'intellectuel « engagé », il semblerait que Claude Emmanuel Eta-Onka incarne davantage la figure citoyenne du militant impliqué dans la vie du pays. Pour preuve, sa nomination au gouvernement le 22 janvier 1995 au poste de ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé du service civique national et de la participation au développement. Sans transition, de l'armée à la politique, Claude Emmanuel Eta-Onka, comme tout esprit résilient porté par une exceptionnelle faculté d'adaptation, va s'imposer dans cet univers nouveau, écrivant là aussi, l'une des



Rémy Ayayos Ikounga s'inclinant devant la dépouille de l'illustre disparu/Adiac

plus belles pages du roman de son existence plurielle.

En effet, sa carrière politique se poursuivra avec sa nomination au poste de secrétaire général à la défense nationale, marquant ainsi en quelque sorte un retour à ses vieux concours...poète, nouvelliste, essayiste et romancier, ancien président de la fédération des gens de lettres du Congo au sein de l'Union

nationale des écrivains et artistes congolais, Claude Emmanuel Eta-Onka a écrit à travers ses ouvrages l'une des plus belles épopées de la littérature congolaise, désormais reconnue à travers le monde (...). Par ailleurs, alors qu'il est encore enfant de troupe, il fait partie de l'équipe nationale médaillée de bronze en basketball aux premiers Jeux africains de Brazzaville en

1965. Comme dirigeant, sportif, il a été président victorieux du club militaire Inter club, sacré champion d'Afrique en 1984 à Dakar. L'AET Claude Emmanuel Eta-Onka reste dans toutes les mémoires comme un phare pour le sport congolais et le handball en particulier dont il était devenu même président de la Fédération congolaise de handball...

Guillaume Ondze



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ANALYSE DES DIMENSIONS DU GENRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO ET LA PROMOTION DE L'INCLUSION DES FEMMES DANS LES ACTIVITES DU PROJET EN APPLIQUANT UNE OPTIQUE CLIMATIQUE

(Publication du 16 Janvier 2025)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « recrutement d'un Cabinet/Firme en charge de l'étude sur l'analyse des dimensions du genre face au changement climatique en République du Congo et la promotion de l'inclusion des femmes dans les activités du projet en appliquant une optique climatique ».

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de cette consultation est de faire une analyse des dimensions du genre face au changement climatique en République du Congo et la promotion de l'inclusion des femmes dans les activités du projet en appliquant une optique climatique.

De manière spécifique, il s'agira de :

- faire une analyse détaillée des impacts différentiels du changement climatique sur les femmes et les filles dans les zones du projet ;
- collecter les données afin d'identifier les obstacles à l'inclusion des femmes aux activités d'adaptation et d'atténuation climatique, notamment dans les activités du ProClimat ;
- identifier les opportunités et proposer des recommandations concrètes afin de promouvoir l'inclusion des femmes et leur participation aux activités économiques dans les paysages ciblés et dans la prise des décisions au niveau communautaire ;
- identifier les impacts différentiels du changement climatique sur les femmes et les filles ainsi que les mécanismes par lesquels les impacts sont traités au niveau local ;
- effectuer un recensement des autres projets dans les zones ciblées qui appuient l'autonomisation économique des femmes afin d'assurer la synergie et la coordination entre projets.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Intégration Régionale (MEPIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à soumettre leur candidature pour la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du Consultant(e)

Le prestataire devra répondre au profil suivant :

- Être une firme/Cabinet d'étude avec une expérience avérée de plus que 8 ans dans la conduite d'analyses de genre, particulièrement dans le contexte de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.
- Avoir une expérience de travail sur l'intégration du genre dans les projets liés au climat serait un avantage ;
- Posséder une vaste expérience dans la recherche sur les secteurs du genre, problèmes de genre avec un accent sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans le contexte du changement climatique ;
- Avoir une expérience dans l'analyse des impacts du changement climatique, de la politique climatique, de la transition juste et du développe-

ment social au Congo, et facilitation de l'engagement multipartite pour la production de connaissances ;

- Avoir des connaissances des politiques et cadres relatifs au changement climatique au Congo, ainsi qu'une compréhension des défis et opportunités spécifiques liés à l'inclusion des femmes dans l'action climatique ;
- Avoir réalisé au moins 2 missions similaires dans les domaines recherchés ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la conception et la réalisation de recherches à l'aide d'une méthodologie participative, sensible au genre et multipartite qui tire parti de divers réseaux et groupes d'intérêt ;
- Justifier d'une expérience de plus que 10 ans en recherche qualitative et quantitative, y compris la collecte et l'analyse des données.
- Avoir une parfaite connaissance des contextes culturels des communautés au niveau local. Sensibilité aux besoins et perspectives des différents intervenants, y compris les groupes vulnérables et marginalisés.

5. Durée

La durée de la mission est de 45 jours maximum ouvrables à compter de la date de la délivrance de l'ordre de service sous la supervision du Coordonnateur et en étroite collaboration avec les responsables sectoriels de l'Unité de Gestion du Projet. La mission peut nécessiter des déplacements dans les différentes zones Paysagers.

6. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être constitués d'un document prouvant son existence juridique, sa qualification et/ou son expérience pertinente dans la réalisation des missions similaires, les références des anciens employeurs ainsi que la liste du personnel dédié à la mission.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2023. La méthode de sélection à utiliser est la Qualification des Consultants.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, Email : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

8. Dépôt de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 31 janvier 2025 à 14h00. Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 16 Janvier 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

ENVIRONNEMENT

Des synergies pour renforcer la protection de tortues marines

La directrice de Renatura Congo, Nathalie Mianseko, a annoncé au terme d'un échange avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, la possibilité de conforter la protection de tortues marines et d'étendre leur zone marine de conservation afin de soutenir la prestance des écosystèmes marins du pays.

A l'issue de la mission de travail de la ministre de l'Environnement dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, les deux parties se sont accordées également sur la possibilité de créer des synergies dans le domaine de l'océanographie, notamment avec des partenariats comme celui établi avec l'Institut de recherche en sciences exactes et naturelles pour la formation de chercheurs spécialisés.

Les tortues peuplent nos océans depuis de millions d'années. Elles ont surmonté toutes les crises climatologiques. Pourtant, aujourd'hui, six ou quatre des sept espèces vivantes, sur le littoral congolais, sont considérées comme menacées ou gravement menacées.

Le quatorzième Objectif de développement durable promeut la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers, selon trois ambitions fondatrices : une gestion plus durable des ressources via la préservation de 10 %

des zones marines et côtières, la lutte contre la surpêche et la pêche illicite ; l'accélération des recherches scientifiques et du transfert de techniques pour renforcer la résilience des écosystèmes et réduire au maximum l'acidification des océans ; la conception de la gestion durable des ressources marines comme une opportunité de développement économique et touristique pour les petits États insulaires et les pays les moins avancés.

Les tortues marines jouent un rôle clé dans les écosystèmes marins et côtiers. Elles contribuent à la santé des herbiers marins et des récifs coralliens, dont d'autres espèces animales comme les crevettes, le homard ou le thon tirent également leur subsistance.

La rencontre a permis de mettre en lumière les activités de Renatura, œuvrant depuis vingt-ans pour la préservation de la biodiversité, notamment des tortues marines et de leur habitat. Créée en 2005 à



La ministre apprécie les initiatives de l'ONG Renatura/Adiac

Pointe-Noire, Renatura Congo se concentre sur quatre grands axes, à savoir la protection des tortues marines, l'éducation à l'environnement, l'océanographie, et le soutien à la création de zones marines protégées.

L'Organisation non gouvernementale mène des actions concrètes telles que le suivi des

pontes et la gestion des captures accidentelles de tortues dans les filets de pêche. Elle sensibilise également dans les écoles et villages côtiers aux enjeux environnementaux.

Pour leurs survies, les tortues de mer se nourrissent d'algues, de végétaux marins, de crabes, de coquillages, de méduses, de

moules et de petits poissons. Si toutes les espèces peuvent vivre en pleine mer, certaines s'éloignent peu des côtes. Certaines parcourent au contraire des distances phénoménales, effectuant de véritables migrations entre leur source de nourriture et leurs lieux de ponte.

Fortuné Ibara

CÔTE D'IVOIRE

Vers une augmentation de la production de pétrole brut et de gaz naturel

La production de pétrole brut et de gaz naturel en Côte d'Ivoire devrait augmenter pour atteindre respectivement 75.000 à 85.000 barils par jour et 80 à 85 millions de pieds cubes/jour depuis le démarrage, «avec succès», de la production de la phase 2 du champ pétrolifère Baleine.

L'information a été délivrée par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, au sortir d'un conseil des ministres mercredi à Abidjan. «La production cumulée des phases 1 et 2 de Baleine permettra d'atteindre un total de 75.000 à 85.000 barils par jour de pétrole brut et de 80 à 85 millions de pieds cubes de gaz naturel», a annoncé M. Coulibaly. Le 28 décembre dernier, la société italienne ENI et sa partenaire ivoirienne Pétroci ont démarré «avec succès» la production de la phase 2 de Baleine, un gisement pétrolier dont la phase 1 de production a débuté en août 2023 avec 22.000 barils de pétrole brut par jour et 10 millions de pieds cubes de gaz naturel. «La production de pétrole brut de cette phase 2 atteindra 50.000 à 60.000 barils par jour contre 35.000 barils prévus, soit une augmentation de 43% à 72%», a indiqué le porte-parole du gouvernement. «Quant au gaz naturel, cette production sera de 50 à 60 millions de pieds cubes par jour contre une prévision de 40 millions, soit une augmentation de 25% à 50%», a-t-il ajouté.

A en croire Amadou Coulibaly, les informations collectées à partir des travaux des phases 1 et 2 permettront d'affiner les études de la phase 3 dont la décision finale d'investissement interviendra fin 2025. La production escomptée de cette troisième phase devrait porter la production totale du gisement Baleine à 150.000 barils de pétrole brut par jour et à 200 millions de pieds cubes de gaz naturel. Selon le gouvernement ivoirien, à l'horizon 2028, la production nationale d'hydrocarbures atteindra 200.000 barils/jour de pétrole brut et 450 millions de pieds cubes de gaz naturel. «Cette avancée majeure illustre l'engagement de la Côte d'Ivoire à positionner le secteur des ressources extractives et énergétiques comme un levier de croissance soutenue et durable», a commenté le porte-parole du gouvernement. Le gisement Baleine a un potentiel de production totale estimé à 2,5 milliards de barils de pétrole et près de 3.300 milliards de pieds cubes de gaz associé. La Côte d'Ivoire est jusqu'à présent un petit producteur de pétrole avec quelque 30.000 barils/jour.

GUINÉE

Lancement officiel d'un switch national monétique qui ouvre une ère nouvelle de paiement électronique

Le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah, a présidé mercredi au lancement officiel du switch national monétique et numérique, un système de paiement numérique sécurisé, a-t-on appris de source officielle.

Initié par la banque centrale du pays (BCRG) et la Guinéenne de monétique (GuiM), un groupement qui réunit la BCRG et l'ensemble des établissements de crédit, ce switch national est «une plateforme visant à transformer le paysage des paiements électroniques et à renforcer l'inclusion financière à travers tout le pays», a souligné le directeur général de la GuiM, Ibrahima Kalil Touré. A l'en croire, ce système a été conçu pour assurer l'interconnexion des différents acteurs de l'écosystème financier du pays. «Le monde est en pleine transformation numérique et il est impératif de rappeler que la Guinée suit cette dynamique afin d'offrir à ses citoyens, aux entreprises et institutions, des solutions de paiement plus sûres, plus rapides et accessibles», a expliqué M. Touré. «La monétique n'est pas seulement une innovation technologique, c'est un catalyseur de transformation pour notre e-paiement et elle permet d'offrir un service financier sécurisé et rapide à tous les citoyens», a dit pour sa part le gouverneur de la BCRG, Karamo Kaba, avant d'ajouter que ce système allait réduire le coût des transactions foncières et soutenir la lutte contre l'économie informelle.

Tout en saluant cette initiative, M. Bah a estimé qu'avec le switch, c'est un autre monde qui s'ouvre pour son pays. «La Guinée gagne beaucoup avec cette innovation, mais il faut une interopérabilité de l'ensemble de l'écosystème bancaire pour renforcer de manière effective cette inclusion», a-t-il prévenu.

SÉNÉGAL

Plus de 98.000 cartes d'égalité des chances délivrées aux handicapés

Le gouvernement sénégalais a délivré 98.126 cartes d'égalité des chances aux handicapés en vue de faciliter leur inclusion, a révélé à la presse mardi à Ziguinchor (sud), le directeur de la promotion de la protection des personnes handicapées, Mamadou Lamine Faty. L'égalité des chances ou certificat de handicap porte sur des programmes de filets sociaux comme les bourses de sécurité familiale, la couverture maladie universelle et le système de transport. «Avec l'appui des partenaires, tel que le projet d'amélioration de l'accès à l'économie numérique du Sénégal, le Sénégal compte produire à l'horizon 2029, 705.000 cartes d'égalité des chances ou certificat de handicap», a indiqué M. Faty qui intervenait lors d'un Comité régional de développement (CRD).

Xinhua

ZOOM AFRIQUE

Crédits de carbone, nouvelle option pour le financement vert et la gouvernance environnementale en Afrique

En conduisant le long de l'autoroute principale dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, dont le taux de croissance du PIB a atteint 6,1% en 2024, on passe par des plantations de cacao, de manioc, de bananes ou d'hévéas, qui constituent une forêt dense humide près du fleuve Sassandra, l'une des fleuves principales du pays.

Depuis des décennies, la culture du cacao et l'extraction du bois ont généré des revenus pour les habitants locaux. Cependant, face aux enjeux du changement climatique et à une conscience environnementale croissante, le gouvernement aspire désormais à développer une économie plus durable et verte. Ce projet se heurte à des défis majeurs, notamment le manque de financement. Dans ce contexte, l'émergence et le développement des crédits carbone offrent une nouvelle option pour soutenir cette transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement.

Alternative de développement

Deux organisations spécialisées dans la vente de crédits carbone générés par des projets de restauration de la biodiversité, Agro-Map de Côte d'Ivoire et aDryada de France, se sont engagées à reboiser 100 000 hectares de terres dégradées de la forêt classée du Haut-Sassandra, dans le cadre d'un projet appelé Karidja.

Le crédit carbone désigne la quantité de gaz à effet de serre dont l'émission dans l'atmosphère soit éliminée, soit évitée par un pays ou une entreprise grâce à la mise en œuvre d'un projet volontaire de réduction des émissions, à condition d'être certifiée par les Nations unies ou une organisation de réduction des émissions accréditée par l'ONU.

Une unité de crédit carbone équivaut à la réduction d'une tonne d'émissions d'équivalent dioxyde de carbone. Les crédits carbone sont principalement générés par des projets tels que la conservation des forêts et des zones humides, ainsi que par la construction de parcs éoliens.

Selon Fabio Ferrari, fondateur et PDG d'aDryada, cité par le journal français Le Monde, le projet Karidja devrait éliminer environ un million de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) de l'atmosphère par an au cours des huit



prochaines années, et ces réductions seront vendues sous forme de crédits carbone. Actuellement, une tonne de CO₂ se vend entre 3 et 6 dollars sur le marché volontaire. Toutefois, pour que les objectifs climatiques mondiaux soient atteints, sa valeur doit arriver en moyenne au moins 75 dollars la tonne d'ici la fin de la décennie, selon Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI).

Antonio Pedro, secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a indiqué que l'Afrique dispose d'un potentiel important à cet égard. Les services écosystémiques que le continent fournit au reste du monde, notamment la séquestration du carbone dans les forêts du bassin du Congo, doivent être monétisés, et le marché du carbone représente une option pour ce faire. Il a également noté que les forêts d'Afrique centrale absorbent chaque année plus de CO₂ que les forêts d'Amazonie et d'Asie du Sud-Est.

Dans ce contexte, le gouvernement ivoirien, qui prévoit de restaurer 20% de son couvert forestier d'ici 2030, désire promouvoir son programme de reboisement ainsi que les transformations énergétiques et économiques, grâce

au marché du carbone.

Projets exploités en Afrique sub-saharienne

D'autres gouvernements africains ont également manifesté un vif intérêt sur le marché et les crédits de carbone. Le président kenyan William Ruto a déclaré que les crédits de carbone constituaient une «mine d'or économique inégalée» et le «prochain grand produit d'exportation» du pays. Les revenus générés pourraient financer le développement vert et améliorer les conditions de vie des quelque 600 millions de personnes privées d'électricité de la région.

Cependant, les pays africains se trouvent actuellement en marge de ce marché. L'Afrique représente seulement 3% des crédits émis dans le cadre du mécanisme de développement propre (MDP), le premier marché international du carbone mis en place sous l'égide de l'ONU.

D'après l'estimation de l'African Carbon Market Initiative (ACMI), cité par le magazine The Economist, le continent n'utilise que 2% de son potentiel annuel de crédits de carbone. L'ACMI espère que d'ici 2050, l'Afrique vendra pour 100 milliards de dollars de crédits par an, ce qui représente une nouvelle perspective de développement pour ce continent qui n'a jamais vu ses investis-

sements directs étrangers par an dépasser les 80 milliards de dollars.

En Afrique de l'Ouest, le Ghana a mis en œuvre un certain nombre de programmes de réduction des émissions en coopération avec la Suisse et transférera des millions de tonnes d'équivalent CO₂ à ce pays européen. En vendant ces crédits, Accra pourrait bénéficier d'un financement «propre» du développement et d'une source de revenus pour réaliser sa trajectoire énergétique. Le pays a également signé des accords bilatéraux avec la Suède, Singapour, la République de Corée et le Liechtenstein.

Le 25 novembre 2024, Peter Njenga, PDG de la Kenya Electricity Generating Company (KenGen), a déclaré que le pays prévoyait de mettre en place un marché du carbone qui permettrait aux entités publiques et privées de négocier des unités d'émissions carboniques, de compensation et d'atténuation de ces émissions. En Afrique du Sud, la bourse de Johannesburg a déjà lancé son propre marché volontaire du carbone.

Le Rwanda a récemment lancé son mécanisme de transfert international des résultats d'atténuation (ITMO), conforme aux normes de l'ONU, afin de mieux s'intégrer dans le marché. De plus,

un accord pilote de réduction d'émissions a été signé entre le Gabon et la République de Corée.

Une meilleure réglementation attendue

Cependant, les crédits de carbone ne sont pas exempts de problèmes potentiels. Tout d'abord, la comptabilisation et l'audit des données ainsi que l'estimation des avantages des puits de carbone peuvent entraîner une distorsion des crédits de carbone en raison de problèmes tels que l'incohérence des normes et le double comptage. Deuxièmement, l'opacité du processus d'approbation augmente la probabilité qu'il y ait davantage de projets de crédits de mauvaise qualité. La troisième question concerne l'impact du projet sur la population locale.

Un certain nombre de pays africains, y compris le Kenya, le Rwanda, le Mozambique, ont essayé d'atténuer ces problèmes par l'élaboration et l'adoption de nouveaux cadres réglementaires qui visent à réguler le comportement des projets et s'engagent à protéger les intérêts des personnes affectées.

La 29e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29) a conclu le 23 novembre dernier les négociations sur l'article 6 de l'Accord de Paris, permettant l'échange trans-frontalier de carbone pour soutenir les objectifs climatiques mondiaux. Les nouvelles règles adoptées faciliteront des réductions d'émissions réelles, additionnelles et mesurables, tout en respectant les droits de l'homme et en promouvant le développement durable.

En outre, les parties à l'Accord de Paris ont accepté que 5% des revenus des transactions de l'article iront au Fonds d'adaptation des Nations Unies pour aider les pays en développement touchés par le changement climatique.

GABON

Le président procède à un léger remaniement ministériel

Le président gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema, a remanié mercredi son gouvernement en conservant le Premier ministre, Raymond Ndong Sima, et les principaux poids lourds de l'équipe sortante.

Le nouveau gouvernement compte 35 membres contre 31 dans l'ancienne équipe. Mark Alexandre Doumba, promu ministre de l'Économie et des Participations, est l'une des principales nouveautés de ce nouveau cabinet. Il remplace l'économiste Mays Mouissi, muté au ministère de l'Environnement et du Climat.

Séraphin Akure-Davain, ancien opposant à Ali Bongo, devient porte-parole du gouvernement, tandis que Lubin Ntoutoume, ancien bâtonnier au barreau du Gabon, est nommé ministre de l'Industrie.

Les principaux sortants sont Loïc Ndinga Moudouma (Transport), Ndoume Essingone (Enseignement supérieur) et André Jacques Augand (Jeunesse et Sport).



Mark Doumba prend les rênes de l'Économie et succède à Mays Mouissi/DR

Le nouveau gouvernement compte onze femmes contre neuf dans l'ancien et 25 hommes contre 26 dans le précédent.

Ce remaniement survient près de sept mois avant les élections présidentielle, législatives et locales prévues en août prochain par le ca-

lendrier de transition. Les candidats à la prochaine présidentielle ne sont pas encore connus. Selon la Constitution adoptée par

référendum en novembre dernier, Brice Clotaire Oligui Nguema a le droit de se présenter à l'élection présidentielle.

TANZANIE

Huit morts dans une épidémie présumée de maladie à virus de Marburg

Huit personnes ont été tuées dans une épidémie présumée du virus de Marburg, dans la région de Kagera, au Nord-Ouest de la Tanzanie, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



«L'OMS a offert toute son assistance au gouvernement tanzanien et aux communautés touchées»

Dans un communiqué publié mardi, l'OMS a averti que le risque de propagation de la maladie mortelle dans le pays et la région était élevé. Le gouvernement tanzanien n'a pas encore commenté la déclaration de l'OMS.

L'agence sanitaire des Nations unies a déclaré avoir informé ses Etats membres, lundi, de l'apparition d'une suspicion de maladie à virus de Marburg dans la région de Kagera, en Tanzanie.

«Nous avons connaissance de neuf cas à ce jour, dont huit personnes décédées. Nous nous attendons à d'autres cas dans les jours à venir, car la surveillance de la maladie s'améliore», a indiqué le directeur général de l'OMS, Te-

dros Adhanom Ghebreyesus, dans un message publié sur les réseaux sociaux.

«L'OMS a offert toute son assistance au gouvernement tanzanien et aux communautés touchées», a-t-il ajouté.

En mars 2023, les autorités sanitaires tanzaniennes avaient annoncé qu'une épidémie de maladie au virus de Marburg, qui avait tué cinq personnes dans la région de Kagera, était sous contrôle.

Xinhua

«Nous avons connaissance de neuf cas à ce jour, dont huit personnes décédées. Nous nous attendons à d'autres cas dans les jours à venir, car la surveillance de la maladie s'améliore»,

FRANCE - ALGÉRIE

Gérald Darmanin propose la suppression de la dispense de visa

Le ministre français de la Justice, Gérald Darmanin, a proposé de «supprimer» la dispense de visa dont bénéficient les officiels algériens, alors que les tensions entre Paris et Alger connaissent un nouveau pic depuis l'expulsion ratée d'un influenceur algérien.

«Il y a un accord de 2013 qui est un accord gouvernemental qui permet à ceux qui ont un passeport officiel, un passeport diplomatique algérien, il y en a des milliers», de «venir en France sans visa pour pouvoir circuler librement», a rappelé le garde des Sceaux, estimant qu'il faut supprimer cette facilité. «Toucher les dirigeants ou la plupart des dirigeants algériens qui ont la position de décision d'humiliation, comme l'a évoqué le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, ça me paraît plus intelligent, plus efficace et ça peut se faire très rapidement», a-t-il estimé. Et de noter : «C'est un pays souverain qui entend le dire et ils ont raison, nous devons les respecter. Mais ils doivent nous respecter aussi. L'Algérie doit respecter la France, la France doit respecter l'Algérie».

Les tensions entre Alger et Paris se sont accrues ces derniers jours sur fond de l'affaire de l'influenceur algérien Boualem, connu sous le pseudonyme de Doualemn, expulsé en Algérie avant d'être renvoyé en France. L'expulsion de l'influenceur,

interpellé à Montpellier pour «incitation à la violence» sur TikTok, a été refusée dans la foulée par les autorités algériennes qui l'ont renvoyé vers Paris. Le chef de la diplomatie française, Jean-Noël Barrot, a évoqué des mesures de rétorsion si Alger «continue l'escalade». Il s'est dit «stupéfait» par le refus de l'Algérie de reprendre l'influenceur. Parmi les options évoquées figurent une révision des quotas de visas, une réduction de l'aide au développement ou des ajustements dans la coopération bilatérale. «La France n'aura pas d'autre possibilité que de riposter si cette posture persiste», a-t-il déclaré. Quant au ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, il a critiqué la décision d'Alger de refuser l'entrée de Doualemn, estimant que «l'Algérie cherche à humilier la France» et qualifiant cette situation de «seuil extrêmement inquiétant».

En réaction, le ministère algérien des Affaires étrangères a dénoncé ce qu'il a qualifié de «campagne de désinformation» menée par certains courants politiques en France,



Le ministre français de la Justice, Gérald Darmanin

notamment l'extrême droite, à l'encontre de l'Algérie. «L'Algérie n'est, d'aucune façon, engagée dans une logique d'escalade, de surenchère ou d'humiliation», a affirmé la diplomatie algérienne. «Au contraire, ce sont l'extrême droite, ses relais et ses porte-voix qui veulent imposer aux

relations algéro-françaises leur haine exprimée publiquement et sans la moindre réserve ou limite», a-t-on ajouté.

Le Quai d'Orsay, à son tour, a réagi via son porte-parole, Christophe Lemoine : «Depuis quelque temps, les autorités algériennes ont adopté une attitude assez hostile vis-à-vis

de la France», avant d'ajouter : «Il n'y a pas de désinformation dans l'ensemble de cette séquence», indiquant que la France a «atteint avec l'Algérie, un seuil extrêmement inquiétant», mais soulignant que la «posture de dialogue (...) existe encore à Paris».

Noël Ndong

GUINÉE

L'UE s'active pour la promotion des droits des femmes

L'Union européenne (UE), en collaboration avec le gouvernement guinéen, s'active dans la promotion des droits des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre (VGB), a-t-on appris lundi lors d'une rencontre de concertation.

Cette synergie d'action, dont l'axe principal est le droit des communautés et couches vulnérables, comme les veuves dans le pays, est pilotée par la représentation de l'UE en Guinée et s'inscrit dans la dynamique de la Quinzaine des droits de l'Homme, un programme de mobilisation de l'opinion nationale sur la question des droits de l'Homme en général. «Nous avons voulu attaquer sous l'angle des droits des femmes parce qu'il y a un problème au niveau des droits de propriété dans le foncier, par exemple en Guinée», a expliqué l'ambassadrice et représentante de l'UE en Guinée, Jolita Pons.



«Pour une femme qui n'est pas autonome, il est beaucoup plus difficile de s'en sortir des nombreuses situations»

Elle a précisé qu'il y a aussi la question des violences basées sur le genre qui est au centre des préoccupations du gouvernement et des partenaires étrangers. «Pour une femme qui n'est pas autonome, il est beaucoup plus difficile de s'en sortir des nombreuses situations», a-t-elle mentionné.

Dans le déroulement des activités de la Quinzaine des droits de l'Homme, un concours destiné aux étudiants des différentes universités du pays a été organisé afin de réfléchir sur des projets allant dans la lutte contre les VGB et la promotion des droits de propriété des femmes.

Xinhua

CONCERT AU ZÉNITH PARIS LA VILLETTE

Roga Roga assure au plus près de ses compatriotes de France

Avant le démarrage des répétitions à partir du 21 janvier, Roga Roga sillonne la France à la rencontre de ses compatriotes. Récente escale : instants patriotiques avec les Congolais de Rouen.

Le Zénith de Paris, salle de spectacle modulable pouvant contenir 2427 à 6804 personnes, s'apprête à accueillir le concert de Roga Roga. En attendant, étape par étape, l'artiste assure le lobbying auprès de ses compatriotes résidant en France avant son concert prochain au temple de la musique et salle de spectacle incontournable situé à Paris La Villette.

Le 14 janvier à Rouen, voir l'énorme bain de foule, illuminé par les flashes des innombrables selfies des mélomanes réunis pour accueillir la star congolaise, Roga Roga, alors qu'il tentait de se frayer un passage, démontre à souhait que c'était presque un plébiscite et que les Rouennais lui ont donné l'assurance qu'ils se déplaceront en masse pour assister au concert du 1er février. Les sapeurs adhèrent également à cette dynamique sous l'impulsion du président Chardel Matsanga.



Les journalistes de la diaspora ne sont pas en reste. Sans établir une liste exhaustive, les réalisateurs Fredy

Flam Image, Yhan Akomo, les animatrices Peggy Hossié, Vanessa Nguema, Nzoumba Nzoumba ou les présenta-

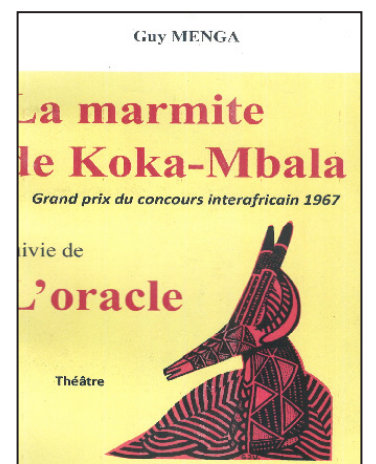
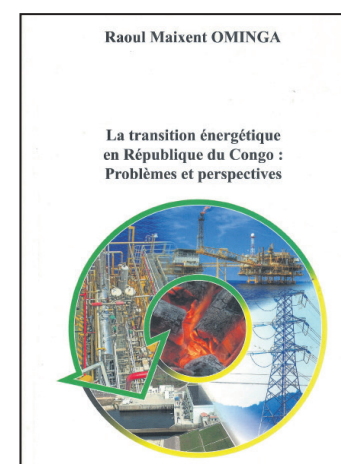
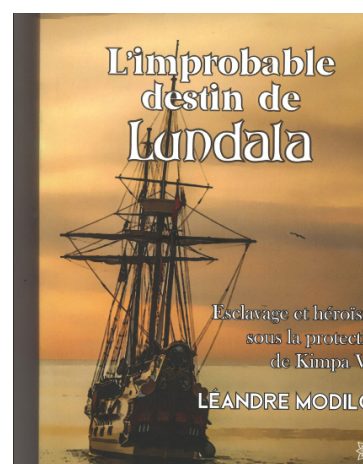
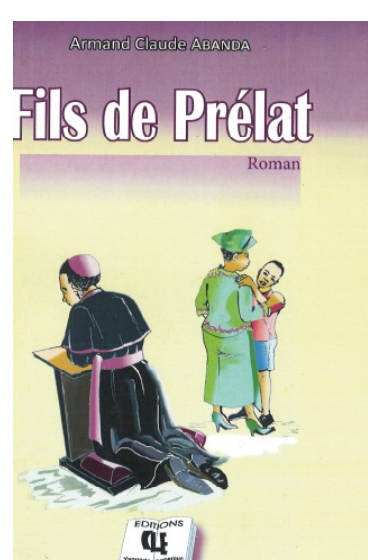
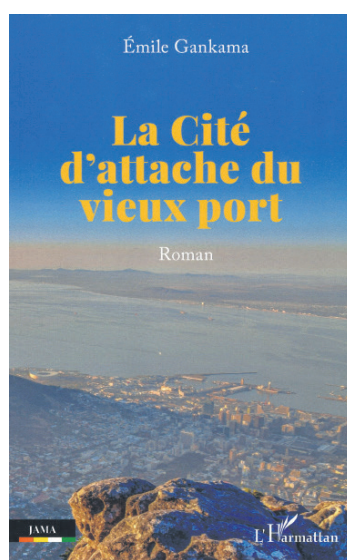
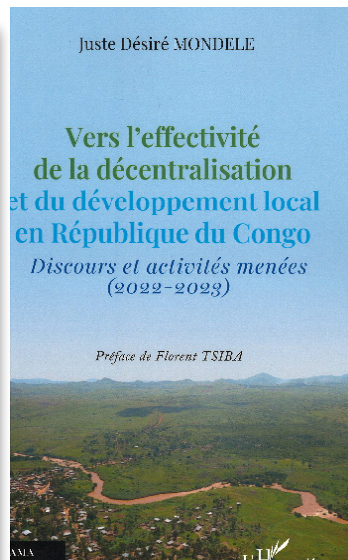
teurs Anthony Mouyoungui, Cyr Makosso et Prince Bafuolo multiplient articles et reportages en soutien de ce

Roga Roga à Rouen, janvier 2025/DR concert. Rendez-vous donc le 1er février au Zénith Paris La Villette.

Marie Alfred Ngoma



EN VENTE



RDC

Environ 200.000 déplacés par les récents combats intenses dans l'est du pays (PAM)

Environ 200.000 personnes ont été déplacées dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) en raison des combats intenses entre l'armée congolaise et des groupes armés depuis novembre 2024, a indiqué mercredi le Programme alimentaire mondial (PAM).

Les combats, impliquant des rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) et d'autres groupes armés qui ont violé un accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 4 août 2024, ont jusqu'à présent entraîné le déplacement de quelque 200.000 personnes, a indiqué le PAM. La situation humanitaire, marquée par des crises prolongées et aggravée par l'intensification des conflits, continue de se détériorer, en particulier dans l'est du pays, a averti l'agence onusienne.

Selon une analyse récente, la RDC reste l'une des nations les plus touchées par l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale, avec environ 25,6 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, dont 6,2 millions dans les trois provinces de l'est du pays, à savoir le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri, confrontées à une insécurité alimentaire aiguë.

En réponse à la crise croissante, le PAM a déclaré avoir intensifié ses opérations d'urgence pour venir en aide aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux réfugiés et aux communautés hôtes dans les provinces les plus touchées.

MPOX

Les opérations de vaccination débuteront ce samedi en République centrafricaine

Les opérations de vaccination contre le Mpox débuteront samedi à Mbaïki, chef-lieu de la préfecture de la Lobaye, ville considérée comme le foyer de l'épidémie en République centrafricaine (RCA), a rapporté mercredi la press locale en citant le ministère de la Santé.

«Plus de 2 000 doses de vaccin seront réparties dans 14 centres de santé de la localité. Nous commencerons par vacciner les personnes les plus exposées au risque de contamination et de propagation de la maladie, dont le personnel soignant en contact direct avec les patients», a déclaré Parfait Constant Seboulo, directeur des soins de santé primaires. «Après le lancement de la campagne, nous procéderons à une vaccination de

routine. Nous allons identifier et privilégier les personnes qui sont beaucoup exposées à cette pandémie», a ajouté M. Seboulo.

Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à la date du 1er octobre dernier, le pays a enregistré 57 cas confirmés de Mpox dont un décès. Parmi ces cas, 25 % concernent des enfants de moins de 4 ans, et 75 % des personnes de moins de 25 ans.

AFRIQUE DU SUD

L'effondrement d'une mine d'or abandonnée fait 78 morts

Au total, 78 corps et 216 survivants ont été remontés à la surface après trois jours d'opérations de sauvetage dans la mine d'or abandonnée de Stilfontein, dans la province sud-africaine du Nord-Ouest, a annoncé mercredi la police.

Alors que les opérations de sauvetage se poursuivaient pour le troisième jour consécutif, le service de police sud-africain a rapporté que 84 mineurs clandestins avaient été retrouvés vivants mercredi à 16H00 (14H00 GMT). «Les

84 individus ont été placés en état d'arrestation», a déclaré la porte-parole nationale de la police, Athlenda Mathe. Le nombre total de mineurs clandestins retrouvés vivants dans la mine a atteint 216, tandis que 78 corps sans vie ont été découverts jusqu'à présent, a-t-elle ajouté. Le ministre de la Police, Senzo Mchunu, a déclaré mardi que les opérations de sauvetage dureraient environ dix jours.

Xinhua

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

FOOTBALL

Yoane Wissam, Bakambu, Banza, Silas sous les projecteurs

2025 vient juste de débuter et des footballeurs congolais de l'étranger, notamment Yoane Wissam, Bakambu, Banza font déjà parler d'eux d'une manière et d'une autre.

L'attaquant Yoane Wissa continue d'inscrire en lettres d'or son nom dans l'histoire de Brentford, en Premier League anglaise. L'ancien buteur de Lorient, en France, a inscrit son 11e but de la saison en championnat, permettant à son équipe d'arracher un nul important à domicile devant Manchester City (2-2), après avoir été menée 2-0. Comme au match aller à l'Etihad Stadium, l'international congolais a redonné espoir aux siens face aux joueurs de Pep Guardiola. City menait avec deux buts d'écart après le retour des vestiaires avant la révolte sonnée par Wissa. À la 82e, le Léopard a réceptionné un centre de Roerslev dans la surface, et avec son sang froid, a trompé le portier Ortega pour son 11e but de la saison. Les Abeilles ont même réussi à égaliser en toute fin de partie, s'offrant le point du nul. Yoane Wissa est 7e sur la liste des meilleurs buteurs, avec également deux passes décisives. Brentford occupe la 10e place avec 28 points en 21 rencontres.

Simon Banza, de son côté, continue de s'illustrer en Turquie, à Trabzonspor. L'ancien joueur de Lens, en Ligue 1 française, a participé, le 12 janvier, à la large victoire de son club sur Antalyaspor (5-0), en 18e journée du cham-

pionnat. Il a ouvert la marque à la 21e minute, sur un service de Visca. C'est son 12e but en Süper Lig cette saison, meilleur buteur en club et deuxième meilleur buteur, derrière Piatek d'Istanbul Basakshir. Il a été passeur décisif pour Muhammed Cham à la 70e minute, avant de céder sa place. Trabzonspor est 10e au classement avec 22 points.

Dossier transferts

Pour sa part, l'attaquant Cédric Bakambu intéresse fortement Galatasaray et Fenerbahçe, en Turquie, a indiqué le média turc NTV Spor. Le contact serait déjà établi entre le manager du joueur de 33 ans (actuellement peu utilisé au Betis Séville en Espagne), et les deux équipes qui veulent chacune le ramener en Turquie où il s'était illustré il y a quelques années à Bursaspor, avant de prendre la direction de Villarreal, en Espagne, et de revenir en Turquie, à Galatasaray, lors de la saison 2023-2024. Cédric Bakambu a le profil parfait pour remplacer Mauro Icardi, estime la direction du Galatasaray. Entre temps, Fenerbahçe a coché le nom de Cédric Bakambu et attend mettre le paquet pour finaliser le contrat. La valeur marchande du Congolais est évaluée à 3 millions d'euros. Son passage au Betis a été



Wissa...

difficile, avec seulement deux buts et une passe décisive et très peu de matches.

De son côté, l'international Jonathan Okita (28 ans) s'est engagé, le 10 janvier, avec Bodrum FK, en Turquie. Il a signé un bail avec ce club de la Süper Lig jusqu'en 2027, et le montant du transfert n'a pas été dévoilé. Arrivé au FC Zurich en 2022, Jonathan Okita quitte le club avec 21 buts et 7 passes décisives en 91 rencontres. Il a été auteur d'un but cette saison, en dix matches. « Chers fans, il est temps pour moi de vous dire au revoir après deux ans et de Qmi ensemble. Merci aux meilleurs supporters de la Suisse. Votre énergie est extraordinaire, et je m'en souviendrai toujours. (...) De bons moments, une belle ambiance, et le chapitre n'est pas encore complètement fermé », a-t-il écrit sur ses réseaux sociaux. Bodrum FK, son nouveau club, est 17e au classement du championnat turc.

Au pays, le FC Saint Éloi Lupopo de Lubumbashi a officialisé l'arrivée de l'attaquant camerounais, Maxwell Djoumekou, après un passage chez les Aigles du Congo. Cependant, la direction des Cheminots n'a livré aucun détail sur la durée du contrat. Maxwell Djoume-



...Bakambu font parler d'eux en ce début d'année

kou va évoluer sous les ordres de son ancien entraîneur belge, Luc Eymael, encore sous sanction de la Ligue nationale de football pour comportement « antisportif ».

En préparation de la Ligue des champions, Silas Katompa et son club Étoile rouge de Belgrade ont disputé un match amical, le 11 janvier, contre Pogo Szczecin. Il s'est offert un doublé lors du succès de son club. Titulaire sur le flanc gauche de l'attaque, le joueur prêté par Stuttgart a régalié en première mi-temps. Le Léopard a inscrit deux buts, permettant à l'Étoile de

Belgrade de prendre l'avantage (2-1), buteur à la 21e et à la 42e minutes. Il retrouve le chemin des filets depuis le 30 novembre 2024, lors de la victoire de l'Étoile rouge devant Mladost, en première division serbe. Pour préparer au mieux les deux dernières journées de la Ligue des champions, Silas Katompa et ses coéquipiers passent un dernier test en amical ce 15 janvier, face à Levski. L'Étoile rouge de Belgrade affrontera le PSV Eindhoven, le 21 janvier, en C1 de l'UEFA. Ils sont en course pour les barrages.

Martin Engimo



...Banza...

TANZANIE

La population demande à l'Allemagne le retour des ossements de ses ancêtres

« Les crânes et les os des personnes exécutées ont été emmenés en Allemagne pour servir à des expériences visant à prouver la théorie d'une prétendue supériorité raciale européenne », selon le documentaire *The Empty Grave* (« La Tombe vide »).

Un article du Guardian retrace le passé douloureux de la Tanzanie à l'époque de la colonisation allemande. Comme l'étude sur le Rwanda, il montre que le travail de mémoire peut être perpétué, même plus d'un siècle après les faits. Pendant trente-trois ans, de 1885 à 1918, la Tanzanie a été colonisée par les Allemands, une période durant laquelle de nombreux mouvements indépendantistes se sont constitués et nombreux Tanzaniens ont pris les armes pour combattre l'occupant. La répression allemande sera systématique et violente. L'article du Guardian relate qu'entre 1905 et 1907, la rébellion des Maji-Maji aura fait plus de 300 000 morts dans le pays. Les crânes et les os de nombreux de ces opposants seront alors envoyés en Allemagne pour des études scientifiques, visant à étayer leurs théories sur les races et la prétendue infériorité des peuples africains. C'est la même logique raciste que l'on retrouve dans la classification imposée par les Belges lorsqu'ils dominaient le Rwanda.

Aujourd'hui, les dépouilles de



ces opposants tanzaniens sont éparpillées dans des musées européens et, depuis plusieurs années, des habitants d'un village du Sud de la Tanzanie ont entrepris des démarches pour que ces ossements soient rapatriés dans leur pays d'origine. Le documentaire *The Empty Grave* suit ces familles dans leurs démarches et montre que pour ces descendants, le vol des dépouilles les a privés de leurs

rituels traditionnels. Des experts allemands procèdent aujourd'hui à des recherches ADN sur ces restes humains pour tenter de les identifier et pour pouvoir les rendre à leurs familles. Or, près de la moitié de ces ossements est aujourd'hui trop endommagée pour être exploitable. A la suite des démarches entamées en Allemagne, la Belgique a décidé, en avril 2024, de voter des lois sur la restitution

des restes humains spoliés dans leurs anciennes colonies. Le cas de la Tanzanie nous apprend que les recherches historiques récentes et l'engagement des descendants permettent encore de faire avancer le travail de mémoire plus d'un siècle après les exactions des colonisateurs. Longtemps, les horreurs de la Shoah ont occulté les violences de la colonisation allemande en Afrique.

En février 2022, plusieurs musées et universités d'Allemagne et d'Autriche ont restitué à l'État américain d'Hawaï des restes humains (58 crânes et ossements) volés il y a plus d'un siècle. Les Hawaïens espèrent ainsi guérir des blessures du passé. Au XIXe siècle, le commerce des crânes et ossements humains de provenance exotique battait son plein. Les musées allemands ont hérité de ces collections le plus souvent acquises dans un contexte colonial par les ethnologues de l'époque. Depuis quelques années, les pays et les peuples pillés se manifestent pour réclamer les restes de leurs défunts, qui n'ont rien de décoratif mais font partie intégrante de leur culture. Le temps est désormais advenu de restituer ces biens mal acquis, car les restes humains des ancêtres ont pour les peuples noirs une signification très particulière, les défunts occupant dans leur culture une place encore plus grande que les vivants - et dont les restes peuvent participer aux prières rituelles.

Noël Ndong



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ
LE QR CODE**

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

CHAN

Le Congo hérite d'un groupe pas alléchant

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, le 15 janvier, au tirage au sort de la huitième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan). La sélection nationale du Congo évoluera dans le groupe D en compagnie des grands noms du football africain dont les équipes du Sénégal, du Soudan et du Nigéria.

Les Diables rouges qui sont actuellement en stage à Brazzaville savent désormais à quoi s'attendre puisque leurs adversaires sont connus. Après avoir brillé lors des éliminatoires, les Congolais doivent tout donner durant la compétition qui aura lieu en août prochain.

Le Congo partage l'un des groupes dits coriaces de cette compétition du fait qu'il doit affronter le tenant du titre, le Sénégal. Ce dernier, avec trois participations, possède une ossature très offensive et cohérente et va chercher à finir la phase de groupe tête haute afin de vouloir conserver son titre. L'une des équipes dont le Congo devrait étudier minutieusement dans ce groupe est le Nigéria qui ne compte certes que quatre participations mais a manqué la finale en 2018. Le Nigéria marque son retour puisqu'il a manqué les deux dernières éditions. Pour sa part, le Soudan qui jouera son cinquième Chan reste aussi un adversaire à craindre. Les Soudanais ont occupé la troisième



Les Diables rouges en plein entraînement/Fécofoot

place en 2011 et 2018

Le Congo, pour sa part, ne va pas se présenter dans cette compétition en victime résignée. Consi-

déré comme l'un des pays les plus actifs, il compte cinq participations dont la première remonte à 2014. Les Congolais ont

atteint la phase de quarts de finale en 2018 et en 2020. La prestation des Congolais dans cette compétition aura directement

un impact dans la suite de la crise qui mine, depuis le mois de septembre 2024, la Fédération congolaise de football. Les efforts des joueurs congolais pourront également permettre au public de renouer avec ce sport qui draine des foules.

Notons que la CAF a annoncé, le 14 janvier, le report du Championnat d'Afrique des nations de la CAF TotalEnergies Kenya, Tanzanie, Ouganda 2024 à août 2025. Toutefois, les experts techniques et en infrastructures de la CAF, dont certains sont basés au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, ont informé la CAF qu'il fallait beaucoup de temps pour que les infrastructures et les installations soient aux niveaux nécessaires afin d'accueillir avec succès la compétition. La date exacte en août 2025 du début du Chan sera annoncée par la CAF en temps voulu. Le Chan est une compétition de football organisée par la CAF rassemblant 19 sélections composées de joueurs évoluant uniquement dans un club de leur pays.

Rude Ngoma

LIVRES

Myra Dunoyer Vahighene a dédié «Nyuma le poisson qui avait soif»

L'écrivaine conteuse-panafricaine, Myra Dunoyer Vahighene, a dédié le 15 janvier à Brazzaville devant un grand public son ouvrage intitulé « Nyuma le poisson qui avait soif » qui sensibilise la jeunesse à la préservation de l'écologie et de l'eau.

Le livre édifie les jeunes lecteurs aux questions liées à l'écologie, à la préservation de l'eau ainsi qu'à la nécessité d'avoir une eau potable pour tous. « Comme le poisson qui avait soif, nous sommes entourés d'eau, malheureusement en manque d'eau fraîche. Comme avec le capitalisme l'eau s'achète, alors qu'on doit juste la protéger, nettoyer et la sécuriser », a indiqué Myra Dunoyer Vahighene.

Lors de la cérémonie de dédicace ainsi que des échanges interactifs avec les journalistes, la conteuse panafricaine a expliqué l'inspiration qui l'a poussée à rédiger cet ouvrage. Elle a dit tout d'abord : « Nyuma le poisson qui avait soif est une histoire d'un petit poisson bleu pas comme les autres. Bien qu'il vive entouré d'eau, Nyuma ressent une soif inexplicable, une soif qui ne se limite pas à boire, mais qui reflète une quête profonde de vérité et de compréhension ». Des interrogations et de la curiosité. Pourquoi les rivières sont-elles polluées ? Pourquoi les humains, malgré l'abondance, manquent-ils d'eau pure ? Curieux et déterminé, Nyuma

Commence un voyage extraordinaire à travers les mondes aquatique, terrestre et même céleste.

Dans ce conte classique, l'écrivaine explique aux lecteurs dans un voyage imaginaire pour contempler les réalités d'autres mondes. « Avec le capitalisme, même l'eau s'achète, alors qu'il suffit de préserver l'eau, prendre soin de nos fleuves et lacs, de ne pas jeter les ordures, on aurait eu de l'eau propre comme dans les anciens temps. Sauf qu'aujourd'hui, ce n'est plus le cas », a déclaré Myra Dunoyer Vahighene.

Passionnée par les récits initiatiques, Dunoyer Vahighene a su captiver son audience avec des anecdotes sur le processus créatif qui a donné naissance à ce livre. « Nyuma est également un hommage à ceux qui, comme ce poisson, osent poser des questions et rechercher des réponses, malgré les obstacles. A travers ce personnage, l'auteure a voulu inciter chacun à s'interroger sur sa propre quête de sens sur l'importance de l'ouverture d'esprit ».

La séance dédicace a été l'oc-



Séance de dédicace du livre/Adiac

casation d'un échange convivial entre l'auteure et ses lecteurs qui ont pu obtenir une signature personnalisée et discuter de leurs impressions sur l'œuvre. La rencontre a également per-

mis de mettre en lumière les thèmes centraux du livre, entre autres la soif de connaissances, la quête de l'inconnu, la réflexion sur la nature humaine et s'invite à une introspection

profonde de nos aspirations et rêves. Notons que ce livre est une compilation de deux formats : petit et grand vendu à Brazzaville.

Fortuné Ibara

PROGRAMME DES OBSÈQUES de Son Excellence **Pascal GAYAMA** Décédé à Brazzaville, le 2 Janvier 2025

VENREDI 17 JANVIER

15h00 :
Mise en Bière et Levée de Corps
à la morgue municipale du CHU

Départ du Corps sur le lieu de la veillée
en la Résidence familiale ;

- Accueil et Installation dans la chapelle ardente ;
- Recueillement par la Famille, parents, amis et connaissances et par la Communauté Traditionnelle ;

VEILLEE : Hommages et Témoignages.

SAMEDI 18 JANVIER

08h00-10h00

Hommages de la Famille

10h40 :

Départ puis Arrivée du Corps
au Palais des Congrès

- Accueil et Installation dans la chapelle ardente ;
- Cérémonial et hommages sous la haute autorité du Chef de l'Etat et des corps constitués ;

13h00 :

Départ du Corps
pour la Cathédrale Sacré Coeur

- Arrivée du Corps à la Cathédrale Sacré Coeur;
- Accueil et Installation dans la chapelle ardente ;
- Messe ;

Levée du Corps pour le Cimetière
du centre Ville

- Inhumation
Retour sur le lieu de la Veillée
en la Résidence familiale.

FIN DES OBSÈQUES

IN MEMORIAM



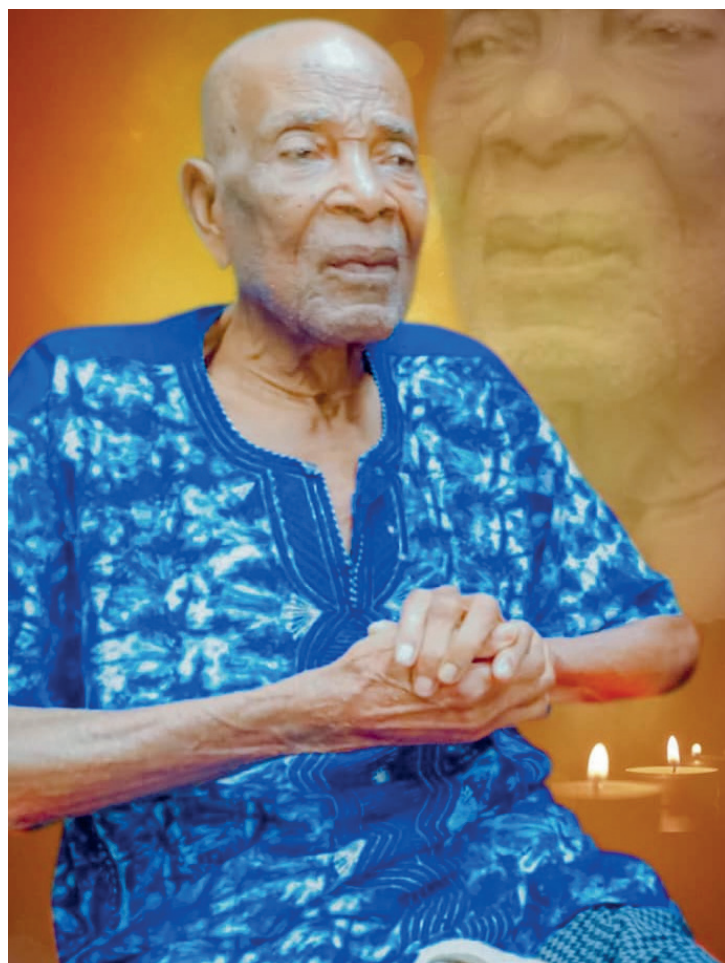
14 janvier 2021-14 janvier 2025, cela fait quatre ans jour pour jour que notre regrettée maman Stéphanie Chancelvie Verdiane Ibouanga nous a quittés.

Pour ce morose anniversaire, ses enfants Marie Katherina Dialo de Zodialo, Lucretia Fanny de Zodialo, leur père Arnaud Bienvenu Zodialo et toute la famille prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

A cette occasion, une messe sera dite le 19 janvier à 11 heures en l'église catholique Saint-Esprit de Mougali.

Maman Stéphanie, repose en paix.

Tu restes à jamais gravée dans nos mémoires



NÉCROLOGIE

Mrs Louis Koumou Mbengue, l'inspecteur Alain Roger Mbengue et Mme Rosalie Bombété ont la profonde douleur d'annoncer le décès survenu le 12 janvier à Brazzaville de Raphaël Mbengue, patriarche de la lignée Mbengue Akondzo.

La veillée mortuaire est située au n° 146 de la rue Boundji à Talangaï (Rfce : arrêt Akouabossi au bord du viaduc).

Le programme des obsèques sera fixé ultérieurement

RUMBA CONGOLAISE

Une résidence artistique internationale à Brazzaville

Dans le but de mettre à profit l'inscription de la rumba congolaise sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2021, des professionnels de cette musique bénéficieront d'une résidence artistique à Brazzaville en fusion avec les artistes venant d'ailleurs pour un brassage culturel et une revisitation tradi-moderne de ce genre musical congolais.

Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, a échangé le 14 janvier avec Pegguy Maho, responsable de l'agence Vikality, sur les mécanismes ainsi que les actions concrètes à mettre en œuvre en vue de renforcer le rayonnement international de la rumba congolaise, classée au patrimoine immatériel de l'humanité depuis 2021.

Au cours des échanges entre les deux personnalités, plusieurs résolutions ont été prises au nombre desquelles l'arrivée sous peu d'un groupe d'artistes français à Brazzaville pour la résidence artistique sur la rumba avec les artistes nationaux. L'objectif étant de fusionner la richesse de la rumba congolaise avec d'autres influences extérieures afin de créer un dialogue culturel unique



Lors de l'audience accordée par Lydie Pongault à Pegguy Maho/DR

« En impliquant pleinement les jeunes, nous les invitons à porter cette tradition sur la scène internationale, tout en la réinventant à travers leurs talents et leurs influences contemporaines »

entre les artistes locaux et ceux d'ailleurs, tout en préservant l'essence de cette musique emblématique.

Pour la ministre Lydie Pongault, il est important de mobiliser la jeunesse

congolaise autour de ce programme afin de lui permettre de s'approprier cette tradition musicale

et contribuer à son rayonnement mondial, tout en y ajoutant une touche contemporaine. « En impliquant pleinement les jeunes, nous les invitons à porter cette tradition sur la scène internationale, tout en la réinventant à travers leurs talents et leurs influences contemporaines », a-t-elle déclaré.

A en croire ses propos, ce projet incarne une nouvelle étape dans la stratégie culturelle du Congo qui mise sur les échanges interculturels pour valoriser et perpétuer son patrimoine musical. Aussi, il s'inscrit dans le cadre des ambitions du gouvernement congolais de promouvoir la culture nationale à travers des collaborations artistiques et culturelles enrichissantes tant au plan national qu'international.

Merveille Jessica Atipo

JUSTICE

La Bulgarie retrouve la propriété foncière de sa chancellerie

La gendarmerie a procédé, le 16 janvier, à « l'expulsion de la dame Ngoma Gisèle », (famille Okombi Salissa), conformément à la décision de la Cour d'appel, car le domaine occupé depuis plusieurs années est une propriété foncière de la République de Bulgarie au Congo.

« La République de Bulgarie, représentée par son ambassadeur auprès de la République du Congo, seule et légitime propriétaire du terrain cadastré parcelle n°97, section O, d'une superficie de 982 m², sise au quartier dit "La Poste", objet du titre foncier n°1571 », indique la décision de la Cour d'appel de Brazzaville du 2 décembre 2024.

En conséquence, la Cour d'appel « ordonne l'expulsion de dame Ngoma Gisèle ainsi que celle de tous les occupants de son chef de la propriété dont il s'agit et ce, sous astreintes comminatoires de 500 000FCFA par jour de retard en cas de résistance », selon la même décision en condamnant Gisèle Ngoma à payer à la République de Bulgarie, représentée par son ambassadeur auprès de la République du Congo, la somme de 5 000 000FCFA à titre de dommages et intérêts, toutes causes de préjudice confondues.

Le terrain dont il est question, par effet translatif de propriété, a été revendu à la République de Bulgarie suivant l'acte de vente daté du 21 septembre 1971.

Rominique Makaya



Façade principale de la propriété foncière de la République de Bulgarie à Brazzaville/Adiac